

Information sur la restructuration des services suite à l'ouverture de la maison de l'étudiant à Saint-Quentin-en-Yvelines



1 – LA MAISON DE L'ETUDIANT

Un peu d'histoire :

En 2007, la région IDF s'est engagée dans le cadre du CPER 2007/2013 pour la réalisation d'une maison de l'étudiant sur le campus de Saint Quentin-en-Yvelines.

La construction de ce bâtiment a bénéficié d'un financement exclusivement de la Région Ile de France inscrit au Contrat de projets et qui s'élève à 8 M€.

A proximité de ce bâtiment, une résidence universitaire portée par la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines est en cours de construction, dont les travaux se termineront en 2017, pour une ouverture à la rentrée universitaire 2017/2018.

Le cahier des charges a été réalisé en juin 2008, avec une prévision de livraison de ce bâtiment en septembre 2012. Malheureusement, suite à des contraintes de site, le projet a pris beaucoup de retard et le dossier a été repris fin 2014.

La livraison du bâtiment est prévue au 1^{er} trimestre 2016.

L'objectif du projet MDE :

L'objectif de ce projet est de créer un réel lieu de vie pour les étudiants et réunir les différents services ayant trait à la vie étudiante. Cette maison de l'étudiant sera également un lieu de création et de débat pour les étudiants. Elle sera ouverte sur la ville, le département, la

région et plus généralement sur son environnement afin de devenir un véritable lieu d'intégration de la communauté universitaire. Les étudiants pourront de cette manière apprendre à travailler, dialoguer et construire des projets avec les acteurs locaux et extérieurs de l'université. Cette structure, en dehors de son aspect ludique, associatif, socialisateur, est aussi formatrice par rapport à l'avenir professionnel des étudiants. En effet, une fois construite et fonctionnelle, elle laissera la possibilité à ces derniers d'entreprendre des projets et d'effectuer des démarches nécessaires pour les réaliser. Ils gagneront des acquis en organisation et gestion des projets et apprendront à collaborer avec des professionnels.

Cette maison de l'étudiant accueillera l'ensemble des bureaux associatifs des étudiants et des espaces de services au bénéfice des étudiants : sport, échanges internationaux, aide à l'orientation et l'insertion professionnelle, services de santé, d'assistance sociale et d'accueil des étudiants en situation de handicap.

L'information sur l'avancement des travaux :

Il a été décidé de mettre en œuvre une démarche d'information régulière sur l'avancement des travaux auprès des services directement concernés par le projet MDE ayant vocation à s'installer dans le nouveau bâtiment.

Depuis janvier 2015, de nombreuses réunions de chantiers ont été organisées pour lesquelles des informations ont été remontées aux responsables des services concernés.

Une première visite du chantier MDE a été réalisée le 15 juillet 2015 à laquelle ont participé les personnels concernés et une présentation a été faite afin d'évoquer ensemble la répartition et l'aménagement des bureaux.

Une prochaine visite de chantier aura lieu en décembre 2015.

Le déménagement est prévu au 1^{er} trimestre 2016.

2 –LES SERVICES DE LA DEVU AU SEIN DE LA MDE

Certains services de la DEVU sont constitutifs de la MDE :

- Le pôle vie étudiante
- Le pôle orientation et insertion professionnelle

En ce qui concerne **le pôle vie étudiante**, il est prévu que l'équipe située à Saint Quentin-en-Yvelines emménage dans le bâtiment de la MDE. Des échanges ont déjà eu lieu et d'autres sont prévus d'ici fin novembre pour évoquer ensemble ces changements.

Concernant **le pôle OIP**, l'équipe actuellement sur l'antenne de Guyancourt emménagera dans le bâtiment de la MDE. Les chargées d'orientation et d'insertion professionnelle des deux antennes (Guyancourt – 1,7ETP et Versailles – 1,80ETP) se consacreront à leur mission première et essentielle qui est de concevoir, de proposer et de réaliser des dispositifs d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle pour faciliter la construction de parcours de formation des étudiants, et l'accès à l'emploi des différents publics (lycéens, étudiants, publics en reprise d'études...). Elles assureront au sein de la MDE un service de conseil et d'accompagnement des étudiants de l'entrée en formation jusqu'à l'insertion professionnelle. L'information et la communication de l'offre de formation de l'établissement seront développées (salons, conférences, conférences métiers...). Des actions adaptées aux besoins repérés seront conçues et mises en œuvre au sein de la MDE (ateliers par ex). De nouveaux partenariats seront initiés, d'autres maintenus et animés avec les acteurs du champ de l'orientation, de la formation, de l'emploi (Lycées, rectorats, CIO, SCUJO, chambres consulaires, entreprises, collectivités territoriales, APEC).

2 –L'ORGANIGRAMME DE LA DEVU

L'installation de deux services de la DEVU (vie étudiante et OIP) au sein de la MDE modifiera l'organigramme de la DEVU. Ces changements sont aussi l'occasion d'une réflexion sur l'organisation générale de la DEVU qui a été amorcée. Une démarche participative est en cours et conduira à proposer des évolutions de missions et d'activités de la DEVU, notamment concernant l'évolution dans la gestion des stages, le pilotage de la formation.

Un projet de nouvel organigramme sera présenté à un prochain Comité technique après que les personnels concernés par ces modifications auront été sollicités pour donner leur avis et que chaque situation individuelle ait été examinée.
